

Service des personnels enseignants
DPE 1
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :
Marie-Gabrielle MANCEL
Tél : 01 64 41 27 22
Mél : marie-gabrielle.mancel@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol
77 000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 10 juin 2025

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs
d'établissement ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants du 1^{er} degré (**Pour attribution**)

Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs
de l'éducation nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable de l'INSPE du site
départemental de Seine-et-Marne
(**Pour information**)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Objet : Appel à candidatures - Poste de professeur des écoles "Enseignant ou enseignante référent(e) pour les usages numériques et Ecole inclusive" – Année scolaire 2025-2026

Un poste de professeur ou professeure des écoles enseignant ou enseignante référent(e) pour les usages numériques rattaché à la circonscription de Combs et l'école inclusive auprès de l'IEN ASH est à pourvoir à la rentrée 2025.

MISSIONS : se reporter à la fiche métier n°25 (fiche jointe).

I. Conditions et modalités de candidature

• Conditions pour faire acte de candidature

Enseignant ou enseignante du 1^{er} degré titulaire du CAFIPEMF option TRE, CAPPEI ou titre équivalent.

- **Modalités pour faire acte de candidature**

Les candidates ou candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier bulletin d'inspection ou rendez-vous de carrière) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 19 juin 2025.**

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Madame MANCEL – 20 quai Hippolyte Rossignol – 77010 MELUN Cedex **avant le 23 juin 2025.**

- **Entretien devant une commission**

Les candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se déroulera **fin juin, début juillet 2025.**

II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard des postes à pourvoir, les nominations seront prononcées. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat ou de la candidate au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat ou de la candidate.

III. Conditions de nomination

Le candidat ou la candidate retenu(e) sera nommé(e) pour une année et conservera le bénéfice de son affectation si elle est détenue à titre définitif.

Pour le Recteur et par délégation,
La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,



Valérie DEBUCHY

Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement
Fiche n°25

ENSEIGNANT OU ENSEIGNANTE REFERENT(E) POUR LES USAGES NUMERIQUES (ERUN)
COMBS LA VILLE ET ECOLE INCLUSIVE

Profil du poste :

Poste ouvert aux enseignantes ou enseignants du 1er degré titulaires du CAFIPEMF option TRE. (Technologie et ressources éducatives) ou enseignement et numérique – Un CAPPEI (ou équivalent), une expérience dans le milieu de l'ASH appréciée.

Ce poste nécessite une mobilité et une grande disponibilité horaire fondée sur le temps de service annualisé des fonctionnaires (1607 heures).

La charge de travail du PEMF dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il ou elle devra pouvoir se déplacer dans les écoles et les établissements spécialisés pour aider les équipes et les enseignantes et enseignants à la mise en œuvre d'actions pédagogiques.

Il ou elle devra faire preuve d'une grande disponibilité et accepter des contraintes horaires sans rapport avec celles des personnels enseignants exerçant auprès d'élèves.

Sous l'autorité conjointe de l'IEN de Combs La Ville, de l'IEN ASH et de l'inspecteur chargé de la mission « ressources et usages numériques » (RUN), l'enseignant ou l'enseignante référent(e) contribue à impulser et à accompagner les projets qui ont recours aux RUN dans le cadre des programmes de l'école primaire et des établissements et sections spécialisées (SEGPA, ULIS, ESMSS – Itep, Sessad Itep, IEM, ...)

Missions :

- Recenser et diffuser, après validation, en lien avec les IEN et l'IEN-RUN, les démarches d'apprentissage efficaces faisant appel aux RUN,
- S'inscrire dans la polyvalence de l'enseignant ou de l'enseignante du 1er degré et dans une approche multimédia (audiovisuel, informatique et Internet) en particulier pour les élèves porteurs de handicap ou à besoins spécifiques,
- Impulser et accompagner les projets de cycle, d'école et d'établissements faisant appel aux RUN, en aidant les enseignantes ou enseignants, sans se substituer à eux ; il ou elle peut être ainsi amené(e) à co-intervenir en classe aux côtés de l'enseignant ou de l'enseignante, pour la concrétisation d'un projet pédagogique incluant les RUN,
- Aider à la mise en place des pratiques pédagogiques, notamment celles centrées sur les compétences définies dans le socle commun,
- Participer à la définition d'une politique d'école (conseils de maîtres de cycle, volet RUN à intégrer dans le projet d'école...),
- Participer aux actions de formation, d'information, d'animation (dans le domaine des RUN ou tout autre domaine transversal mobilisant leur usage), à travers :
 - Les stages prévus au plan de formation (PDF),
 - Les animations pédagogiques dans les circonscriptions,
 - Un accompagnement ponctuel des projets au sein des écoles : projets d'école, aide à la mise en place des sites et ENT des écoles.
- Conseiller l'I.E.N. de circonscription et l'IEN ASH en matière de RUN, en plaçant son action dans le cadre du programme de travail de la circonscription, dans le respect des orientations nationales, académiques et départementales,
- Apporter une aide de premier niveau à l'usage des outils numériques pour la direction (base élèves 1er degré, Affelnet, ENR, ENT,...) et l'animation de l'équipe pédagogique de l'école.

- Assister les écoles dans les domaines juridiques, déontologiques et d'équipement en matière de RUN et assurer le suivi des projets d'équipement informatique initiés par les collectivités territoriales,
 - Afin d'intégrer la transversalité des RUN dans les divers champs disciplinaires, participer à des groupes de travail :
 - initiés par l'Inspectrice d'Académie au plan départemental,
 - organisés par le Recteur d'Académie au plan académique.
 - Apporter sa contribution aux travaux de l'équipe départementale RUN placée sous la responsabilité de l'IEA-RUN et coordonnée par le CPD-RUN rattaché auprès de l'IEA.
- Apporter sa contribution à l'évolution positive des pratiques des enseignants et enrichir les compétences des Erun au sein du groupe départemental.
- Assurer au niveau de la circonscription une veille pour les questions relatives aux usages des outils du numérique en direction des élèves à besoins spécifiques
 - Accompagner les équipes pour l'utilisation des outils numériques, pour les élèves à besoins spécifiques : TSA, handicaps, Dys,...
 - Promouvoir les ressources numériques relatives au climat scolaire, EMC (Education aux médias de l'information, l'EMI).

Compétences :

- CAFIPEMF option TRE, Enseignement et Numérique
- Avoir des connaissances en informatique (dont un minimum de connaissances techniques notamment celles exigées pour le C2i2e) pour être capable d'aider efficacement à l'utilisation des supports numériques dans les écoles,
- CAPPEI ou expérience de l'inclusion en milieu scolaire
- Etre capable de travailler en équipe, d'organiser et de conduire une réunion d'adultes,
- Etre capable d'assurer des formations, tant sur le plan technique que pédagogique,
- Avoir une expérience des projets liés aux RUN, être capable d'en proposer de nouveaux et d'aider les collègues à les mettre en place,
- Avoir une connaissance de l'Institution et des ressources dont elle dispose,
- Etre capable de soutenir et de promouvoir les actions départementales en cours (sciences, évaluations nationales et départementales, sites Internet de circonscription, d'école, ateliers hors temps.)